

<http://ec-jeanne-lecourt-blere.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article477>



# recyclage d'encre, de portables, de piles et de crayons

- Administratif -



Date de mise en ligne : lundi 2 novembre 2015

---

Copyright © École Maternelle Jeanne Lecourt - Bléré (37) - Tous droits

réservés

---

Des explications sur les bacs dans l'entrée de l'école.

Un premier bac, le plus petit, qui reçoit les piles, est ensuite pris en charge par la déchetterie de Bléré.

Un second est destiné aux "**instruments d'écriture**" ; tous les stylos (à l'exception des crayons de papier), stylos à bille, feutres, porte-mines, effaceurs, marqueurs, surligneurs, correcteurs en tube ou en souris, peu importe leur marque ou leur matière... C'est "[TERRACYCLE](#)" qui se charge du recyclage.

Le troisième est récupéré, une fois plein, par la société [LVL](#). Le recyclage est au bénéfice de l'association "**Enfance et Partage**".

[Enfance et Partage](#)

[iv]

Ce grand bac concerne les toners et cartouches d'encre et les portables aussi.

[LVL vers](#)

[LVL verso](#)